

**DES VACANCES EN PENSION CANINE !**

*L'été approche à grands pas, que dis-je est déjà présent, devant nos portes, le soleil fait réchampir les couleurs de la végétation en pleine euphorie et de nos vêtements de plus en plus bariolés.....*

*Les idées de séjours relaxants, sportifs ou autres emplissent nos esprits : la mer ; la montagne, l'étranger lointain peut-être pour les plus chanceux ou les plus aventuriers ! mais....*

.....Mais il y a Médor, Orage, Polux, Rantanplan, Rintintin, Lassie et tous leurs amis, nos amis mais que certaines personnes peu scrupuleuses, égoïstes, criminelles même, n'hésiteront pas à attacher à un arbre au bord de l'autoroute qui se déroule vers la destination tant désirée ....

Pourtant il existe des solutions si on a peur de confier son compagnon de tous les jours à un ami afin de ne pas imposer à ce dernier de grandes contraintes et responsabilités, si on a craint que le toutou habitué au jardin de famille ne fasse des bêtises à l'hôtel, si on a jeté son dévolu sur un camping ou sur une plage où les chiens ne sont pas tolérés.....

Pour ne pas alors envisager de placer Médor en pension, il pourrait y passer de bonnes vacances lui aussi, dans un cadre très agréable parfois et avec des soins adaptés, des contacts, des caresses, des jeux avec ses congénères, et la certitude qu'il y sera heureux quelques temps et que les retrouvailles seront, elles aussi, à hauteur de ses vacances et des vôtres....

Seul souci, choisir une pension digne de ce nom !

Hors de question de laisser bébé dans une pension qui n'aura pas été visitée au préalable, et donc a fortiori dans une de ces pensions qui vous donnent rendez-vous sur le bord d'une route, embarquent votre copain et vous le rendent toujours au bord d'une route contre paiement d'un service non vérifié !

Nous sommes allés visiter une pension pour les lecteurs de Vos Chiens, une pension bien proche de la pension idéale ; il en existe d'autres bien entendu, mais aussi beaucoup qui sont véreuses, qui ne s'attaquent qu'à votre portefeuille.

Monsieur et Madame Prodhomme sont d'un accueil particulièrement chaleureux et flatteur, ils expliquent que leurs clients ne sont des habitués très satisfaits des prestations, jamais aucun problème, jamais de conflit !

En outre les services sont nombreux et l'écoute réelle, on peut faire appel à eux au dernier moment en cas d'imprévu, ils sont même disposés à venir chercher votre animal à domicile (si vous n'avez pas de permis par exemple) à bord d'un véhicule adapté au transport canin, et climatisé !

L'endroit est très agréable, spacieux, vert, arboré (important pour obtenir de belles zones d'ombre en été). Les propriétaires se feront une joie de vous faire visiter tous les recoins, aucune zone ne sera oubliée, la transparence est totale. Vous découvrirez des parcs neufs et d'une propreté absolue, au nombre de quatre (d'autres devraient voir le jour très prochainement) et d'une superficie bien plus que suffisante (12m<sup>2</sup> par parc). Ces parcs ombragés sont équipés d'une gamelle d'eau par chien, gamelle qui ne sera jamais vide et toujours indemne de toute salissures qu'elle que soit.

Un plancher de repos est également mis à disposition de nos amis, plancher de 100x75 centimètres, surélevé pour éviter le contact direct avec le sol.

En dehors de ce plancher le chien évoluera sur un lit de cailloux de rivière des jouets seront mis à disposition ainsi qu'une piscine en été, sans oublier un fond musical constant, radio locale oblige !

Si les conditions vous conviennent, tant sur le plan financier que celui du cadre et respect, vous pourrez alors remplir un contrat de pension (non, ici on ne se tape dans le dos en guise d'acceptation, toutes choses doivent être claires) et procéder avec les hôtes de vos chiens à la vérification des tatouages (et / ou numéros de puces électroniques) ; puis souhaiter de bonne

vacances à votre ami qui ira dans un parc avec quelques nouveaux amis choisis en fonction des affinités.

Le soir venu, chaque chien se retire dans un box posé sur dalle isolée en polyester. Le bâtiment qui abrite les boxes de nuit est équipé de grandes baies vitres et très bien ventilés, aucun soucis même en cas de fortes chaleurs. Comme pour les boxes extérieurs, tout est là pour le confort de votre ami : panier en plastique, gamelle d'eau propre, et chauffage par lampe à infrarouge sur demande pour l'hiver !

Romain Tillet

### **COMMENT BIEN CHOISIR SA PENSION CANINE ?**

L'été approche et les vacances également. Peut être avez-vous prévu de faire garder votre chien ?

Mais vous hésitez. Pas facile de choisir le bon chenil. Pas évident non plus d'être certain que tout se passera bien. Est-ce un établissement sérieux ? Comment préparer son « toutou » à ce séjour hors de chez lui ? L'animal sera-t-il installé dans des conditions satisfaisantes ? Quels sont les pièges à éviter ?

Pour vous aider « vos chiens magazine » vous fournit ici quelques conseils.

### **PREPARER SON CHIEN**

- ❖ Chaque animal doit être à jour de ses vaccinations traditionnelle (maladie de carré, hépatite, leptospirose, parvovirose). A cette liste s'ajoutent dorénavant la rage et de plus en plus souvent, la toux de chenil.
- ❖ De nombreux établissements demandent qu'un traitement anti-puce soit fait sur l'animal peu avant son séjour en pension canine (au cas ou), une vermifugation récente est aussi préconisée.
- ❖ Le chien doit être identifié par tatouage ou puce électronique.
- ❖ Attention, un animal agressif et/ou contagieux sera, le plus souvent, refusé par les pensions.

### **CHOISIR SA PENSION**

- ❖ Visiter l'établissement à l'improviste (aux horaires d'ouverture bien sur).
- ❖ L'accueil qui vous sera réservé permettra d'avoir une première idée de la qualité de l'établissement.
- ❖ Si les propriétaires de la pension n'ont rien à cacher, ils se feront un plaisir de vous recevoir.
- ❖ Toujours dans ce domaine, il est conseillé de visiter plusieurs fois l'endroit et d'accéder aux bâtiments où dorment les chiens.
- ❖ Faire attention à quelque un éléments-clefs lors de ces « visites surprises » : la propreté des gamelles, les odeurs, la présence ou pas de vieux excréments...
- ❖ Poser un maximum de questions ; Avec quel vétérinaire travaille l'établissement ? qui s'occupe des animaux ? que leur est-il donné à manger ? combien de fois sont-ils sortis ? (attention, si établissement compte une cinquantaine d'animaux et que l'ont vous dit qu'ils sont promenés quinze minutes chacun, c'est qu'il y a peut-être un souci.....)
- ❖ Faire attention également aux structures des box et des bâtiments un conseil qui pourrait paraître saugrenu mais que la professionnelle justifie aisément, il faut bien regarder que les matériaux utilisés soient propres et adaptés et que cela ne soit pas du rafistolage afin d'éviter d'éventuelles blessures de l'animal ainsi que sa fuite...

### **AU MOMENT DE LE LAISSER**

- ❖ Un contrat entre le propriétaire de l'animal et la pension canine doit être signé quel que soit le moyen de paiement.
- ❖ Sur ce document doit figurer, entre autre ,la raison sociale de l'établissement (adresse, n° de Siret ...) ,ses engagement ,le nom du vétérinaire, les dates du séjour.....Y préciser toutes les remarques spécifiques. Le propriétaire devra repartir avec l'original de ce contrat.
- ❖ Laisser le carnet de santé de l'animal, la carte de tatouage ou d'identification électronique et d'éventuelles ordonnances en cas de prescription médicale pour le chien.
- ❖ Et pourquoi ne pas apporter le joujou ou doudou favori de votre animal ?

Des constats tirés de ces visites successives, de la qualité de l'accueil reçu et des réponses apportées dépendront le choix de la pension canine. Il vaut mieux parfois faire quelques kilomètres en plus pour faire garder son chien et être sûr que tous se passera bien, plutôt que d'aller dans la première pension la plus proche de chez vous sans avoir pris le temps de vérifier la qualité de l'endroit.

Enfin, sachez que les bonnes pensions canines sont souvent victimes de leur succès. Il est donc prudent s'y prendre à l'avance pour réserver.

*Matthias galante*